

TABLEAU "A"
RECETTES DU BUDGET DE L'ETAT
POUR L'ANNEE 2002

En Dinars

N° Articles	Désignation des Recettes	Prévisions 2002
	TITRE I : RECETTES TITRE I	
	PREMIERE PARTIE: Recettes Fiscales Ordinaires	
	Catégorie 1 : Impôts Directs Ordinaires	
	1-IRPP et IS - Avances:Retenue à la Source	
11-01	Traitements et salaires	960 000 000
11-02	Intérêts dépôts au Compte Spécial d'Epargne ouverts auprès des Banques	64 000 000
11-03	Revenus des Capitaux Mobiliers	102 000 000
11-04	Honoraires, Commissions Courtages, Vacations et Loyers	60 000 000
11-05	Redevances servies aux non Résidents	6 000 000
11-06	Impôts sur les plus values immobilières	10 000 000
11-07	Avances sur les produits de consommation importés	50 000 000
11-08	Avances de 1.5% sur les marchés publics	65 000 000
	Total 1 :	1 317 000 000
	2 - IRPP et IS - Avances : Les Acomptes provisionnels	
12-01	Personnes Physiques : BIC	35 000 000
12-02	Personnes Physiques : BNC	15 000 000
12-03	Personnes Morales : Stés Pétrolières	35 000 000
12-04	Personnes Morales : Hors Sociétés Pétrolières	260 000 000
	Total 2 :	345 000 000
	3 - IRPP et IS : Régularisation	
13-01	Personnes physiques	47 000 000
13-02	Sociétés pétrolières	145 000 000
13-03	Sociétés non pétrolières	160 000 000
13-04	Impôts sur les revenus des sociétés de personnes	3 000 000
13-05	Impôts sur les plus values immobilières	3 000 000
	Total 3 :	358 000 000
	Total Catégorie 1	2 020 000 000

		En Dinars
N° Articles	Désignation des Recettes	Prévisions 2002
Catégorie 2: Impôts et Taxes Indirects Ordinaires		
1 : Droits de Douane		
21-01	Droits de Douane à l'importation	603 000 000
21-02	Redevances sur prestations douanières à l'Importation	67 000 000
21-03	Redevances sur prestations douanières à l' Exportation	10 000 000
Total 1 :		680 000 000
2: Taxe sur la Valeur Ajoutée		
22-01	T V A Régime Importation	1 000 000 000
22-02	T V A Régime Intérieur	1 100 000 000
Total 2:		2 100 000 000
3 : Droits de Consommation		
23-01	Droit de Consommation sur les essences et Huiles	234 000 000
23-02	Droit de Consommation sur le Tabac et les Allumettes	163 000 000
23-03	Produit de la majoration spécifique sur le tabac et les allumettes	236 000 000
23-04	Droit de Consommation sur les boissons alcoolisées	180 000 000
23-05	Droit de Consommation sur autres produits divers	222 000 000
Total 3:		1 035 000 000
4: Droits sur les actes et transactions (Enregistrements)		
24-01	Droits de Timbre fiscal	31 000 000
24-02	Droits sur les mutations	88 000 000
24-03	Autres droits d'enregistrements	50 000 000
24-04	Taxe unique sur les assurances	34 000 000
24-05	Taxes pour autres formalités administratives	23 000 000
Total 4:		226 000 000
5 : Droits sur les Transports et autres produits		
25-01	Taxe de compensation sur les transports	61 000 000
25-02	Taxe de circulation sur les véhicules automobiles	62 000 000
25-03	Droit de garantie sur les matières en platine, or et argent	3 000 000
Total 5:		126 000 000

		En Dinars
N° Articles	Désignation des Recettes	Prévisions 2002
	6: Taxes	
26-02	Amendes et condamnations Prononcées en Matière Fiscale	38 000 000
26-03	Retenues sur remises des débiteurs des produits monopolisés. amendes disciplinaires infligées aux débiteurs	33 000 000
26-04	Recouvrement d'arriérés d'impôts supprimés	3 000 000
26-05	Taxes afférentes à certains produits et services	5 000 000
26-06	Redevance de l'Office National de Télécommunication revenant au titre I	14 000 000
	TOTAL 6:	93 000 000
	Total Catégorie 2	4 260 000 000
	TOTAL PREMIERE PARTIE	6 280 000 000
	DEUXIEME PARTIE: Recettes Non Fiscales Ordinaires	
	Catégorie 3 : Revenus Financiers Ordinaires	
30-01	Transferts des Entreprises Publiques et bénéfices de trésorerie	344 000 000
30-02	Amendes et condamnation pécuniaires prononcées par les autorités administratives et A.S A.E par jugements ou transactions	43 000 000
30-03	Reversements de fonds	1 000 000
30-04	Frais administratifs régie et perception pour le compte de tiers et frais de poursuites	4 000 000
30-05	Remboursement des intérêts afférents aux emprunts	30 000 000
30-06	Remises sur crédits d'enlèvements et de droits	3 000 000
30-07	Recettes accidentelles à divers titres	3 000 000
30-08	Versements et contributions des caisses de sécurité sociale	57 000 000
	Total Catégorie 3	485 000 000
	Catégorie 4 : Revenus du Domaine de l'Etat Ordinaires	
40-01	Bénéfices de l'exploitation pétrolière	
40-02	Redevances complémentaires à la charge des sociétés pétrolières	38 000 000
40-03	Redevances au titre du passage du gazoduc	170 000 000
40-04	Produits des forêts	9 000 000
40-05	Produits de la vente des immeubles domaniaux	3 000 000
40-06	Redevances pour occupation domaine public et produits de la vente des épaves, animaux errants et marchandises abandonnées	1 000 000
40-07	Produits de la vente des meubles réformés de l'Etat	1 000 000
40-08	Loyers	8 000 000
40-09	Autres produits du domaine	8 000 000
	Total Catégorie 4	238 000 000
	TOTAL DEUXIEME PARTIE	723 000 000
	TOTAL TITRE I	7 003 000 000

		En Dinars
N° Articles	Désignation des Recettes	Prévisions 2002
	TITRE II : RECETTES TITRE II	
	TROISIEME PARTIE : Recettes Non Ordinaires	
50-01	Catégorie 5: Recouvrements du Principal des Emprunts Recouvrements du Principal des Emprunts	70 000 000
60-01	Catégorie 6: Autres Recettes Non Ordinaires Autres Recettes Non Ordinaires	50 000 000
	Total Troisième Partie	120 000 000
	QUATRIEME PARTIE: Ressources d' Emprunts	
70-01	Catégorie 7: Ressources d' Emprunts Intérieurs Ressources d' Emprunts Intérieurs	2 772 000 000
80-01	Catégorie 8: Ressources d' Emprunts Extérieurs Ressources d' Emprunts Extérieurs	740 000 000
90-01	Catégorie 9: Ressources d' Emprunts Extérieurs Affectées Ressources d' Emprunts Extérieurs Affectées	460 000 000
	Total Quatrième Partie	3 972 000 000
	TOTAL TITRE II	4 092 000 000
	CINQUIEME PARTIE : Recettes Fonds Du Trésor	
100-01	Catégorie 10: Recettes Fiscales Affectées aux Fonds du Trésor Recettes Fiscales Affectées aux Fonds du Trésor	304 000 000
110-01	Catégorie 11: Recettes Non Fiscales Affectées aux Fonds du trésor Recettes Non Fiscales Affectées aux Fonds du trésor	134 000 000
	Total Recettes Fonds Du Trésor	438 000 000
TOTAL RECETTES DU BUDGET DE L'ETAT		11 533 000 000